



Jean-François Veilleux
Historien

Découvrez notre ambassadeur du mois en page 2

Pour le bien commun
depuis 40 ans !

Disponible sur | gazettemauricie.com | YouTube



Gratuit

MENSUEL 20 000 EXEMPLAIRES
AVRIL 2025 - VOLUME 40 - NUMÉRO 7
www.gazettemauricie.com

EN BREF

- Vinylia : une nouvelle boutique de vinyles qui réinvente la solidarité
- Nos luttes, nos exploits : retour sur une soirée toute en couleurs !

PAGE 19

la gazette

DE LA MAURICIE et des environs

Média indépendant au service du bien commun

ENVIRONNEMENT

Projet Mauricie : questions et inquiétudes citoyennes

Jour de la Terre 2025 : six idées d'actions pour le célébrer

Une solution pour un vrai recyclage

PAGES 7 À 9

Le coût social de la course aux armements

PAGE 4

Le cerveau en harmonie : *Prismaphonik*, quand la musique devient lumière

PAGE 17

PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

PHOTO : GRACIEUSE FÉDÉRIC LAVOIE



6 questions à notre ambassadeur : Jean-François Veilleux, historien et musicien

Dans le cadre de son 40^e anniversaire, *La Gazette de la Mauricie et des environs* a la chance de compter sur des ambassadrices et ambassadeurs de différents horizons, des gens de renom qui sont des personnes significatives dans notre collectivité. Ces ambassadrices et ambassadeurs apprécient *La Gazette* et en parlent dans leur entourage.

ISABELLE PADULA

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET JOURNALISTE



Vous êtes quelqu'un d'impliqué en musique, en patrimoine et en écriture ; en quoi ces trois volets culturels sont importants dans notre identité québécoise ? En quoi est-ce justifié que l'État finance en partie ces secteurs ?

Tout d'abord, ces trois aspects sont fondamentaux pour comprendre l'évolution culturelle, sociale et politique de la nation québécoise depuis son émergence dans le Nouveau monde. La musique, l'écriture et l'histoire sont au cœur de l'identité des Québécois et des Québécoises depuis le tout début de la Nouvelle-France il y a presque 500 ans déjà.

Depuis que l'État du Québec s'est donné une véritable politique culturelle, en 1992, qui met l'accent non seulement sur la protection, mais aussi sur la valorisation et la diffusion de la culture d'ici, il devient impératif que notre gouvernement investisse massivement dans le secteur culturel. En tant que francophones, nous représentons seulement 2 % de la population de l'Amérique du Nord, alors la culture québécoise devient notre ciment social, notre carte de visite pour les touristes, mais surtout le socle sur lequel nous devrions intégrer les gens qui viennent d'ailleurs et s'installent ici. Il est temps d'honorer notre devise nationale : Je me souviens.

Vous avez un parcours diversifié : professeur, musicien, auteur, vous êtes membre de différents comités, etc. Pourquoi avoir choisi un chemin professionnel non linéaire ? Que diriez-vous à des jeunes qui s'interrogent avec inquiétude face à leur choix de carrière ?

Je crois que ce qui m'a d'abord guidé, c'est ma passion. En tant qu'universitaire de première génération, j'ai toujours été encouragé par mes parents à poursuivre mon chemin vers la réalisation de mes rêves : devenir musicien, publier des livres, connaître par cœur ma société et mon pays. De musicien professionnel je suis passé à philosophe, puis à historien. Ce parcours peut sembler non linéaire, mais il reflète exactement mes loisirs les plus importants et ce qui m'a poussé à transformer ces passions en objets d'étude et m'a permis d'obtenir un doctorat sur l'histoire de la musique au Québec.

Je n'ai jamais vraiment choisi les études supérieures pour faire une carrière, au contraire, j'ai décidé d'investir en moi, d'acquérir suffisamment de connaissances et de savoirs pour satisfaire cette soif de comprendre le Québec, d'élargir mon cercle social, ce qui me permet de devenir un citoyen engagé qui lutte pour assurer l'avenir de la société québécoise. Mon conseil à la jeune génération est justement : suivez vos passions et réalisez vos plus grands rêves, car l'important est de se découvrir comme être humain créateur et d'ensuite fixer nos objectifs de vie en fonction de ce qui nous fait vibrer.

Pourquoi avez-vous accepté d'être ambassadeur de La Gazette de la Mauricie ?

D'emblée, j'ai accepté cet honneur car cela souligne mes 10 ans d'implication bénévole en tant que chroniqueur d'histoire dans ce journal. En fait, je crois que j'ai beaucoup de chance que *La Gazette de la Mauricie* valorise mes textes et ma compréhension de l'aventure québécoise en Amérique du Nord. Ensuite, j'ai l'occasion de publier un recueil de textes dans le cadre de son 40^e anniversaire. Ainsi, c'est une formidable vitrine pour une discipline, l'histoire, qui est parfois malmenée dans les médias, et c'est pourquoi je tenais à rendre la pareille à une publication d'ampleur et de qualité.

Qu'est-ce qui distingue

La Gazette des autres médias ?

Justement, ce média se distingue notamment par son désir de rejoindre les citoyens et citoyennes partout dans la région et même au-delà. Non seulement ce journal a comme mission de défendre le bien commun, ce qui m'anime personnellement, mais il permet également de donner la parole aux gens de la région et d'approfondir certains sujets majeurs (surconsommation, pauvreté, pollution de l'environnement, crise du logement, indépendance énergétique, dangers de l'énergie nucléaire, réconciliation avec les Autochtones, etc.) qui sont trop souvent laissés de côté dans les grands médias. En plus de sa gratuité et de l'étendue de son réseau (20 000 exemplaires), c'est une publication essentielle à la vie démocratique du Québec qui permet de faire des ponts entre les diverses idéologies politiques.

Pourquoi les gens devraient-ils lire La Gazette ?

Pour de nombreuses raisons : d'abord parce qu'il s'agit d'un reflet sincère de



PHOTO : DAVID LEBLANC

ce que pense la communauté mauricienne qui sait prendre sa place dans les grands débats nationaux. On y retrouve les textes de plusieurs spécialistes dans leur domaine qui sont capables d'apporter des points de vue critiques ou complémentaires dans l'espace public afin que les citoyens et citoyennes puissent ensuite prendre position de façon mieux éclairée. De plus, les sujets sont toujours d'actualité et la diversité des opinions permet souvent de refléter les grandes tendances sans tomber dans la caricature.

Pourquoi les gens devraient-ils faire un don à La Gazette ?

Après 40 années d'existence, ce journal a su traverser les tempêtes, mais face aux bouleversements actuels causés par l'envahissement du numérique et face à la triste disparition des médias, qui va en s'accroissant, dans les régions éloignées

des grands centres urbains, il est fondamental que nous puissions garder notre capacité à communiquer, à prendre la parole dans l'espace public. J'encourage donc la population à soutenir financièrement *La Gazette de la Mauricie* afin de pérenniser ce souci d'informer adéquatement la communauté régionale et de faire rayonner la culture québécoise.

VERSION INTÉGRALE

du texte au gazettemauricie.com

Découvrez l'entrevue vidéo avec notre ambassadeur et ses coups de cœur au youtube.com/@gazettemauricie



Le 5 à 7 du 40^e anniversaire de La Gazette de la Mauricie et des environs Vous ne voulez pas manquer ça !

Mercredi, le 21 mai

À NousTV Mauricie

au 4141, boul. Saint-Jean à Trois-Rivières

Hors-d'oeuvre et cocktails vous seront offerts sur place !

Bienvenue à tous les collaboateur-trices ancien-nes et actuel-les, ainsi qu'à nos lecteur-trices !

Entrée gratuite mais réservation requise au gazettemauricie.com/5a7

Vous avez des anecdotes, des photos ou des objets de la vie de La Gazette, de son bureau et des gens qui y ont collaboré ? Contactez Isabelle sans tarder au ipadula@gazettemauricie.com pour lui en faire part !



Pour redevenir fous de nos enfants

On apprenait récemment que les quelque 13 000 membres du personnel des Centres de la petite enfance affilié-es à la CSN n'ont plus de convention collective depuis le 1^{er} avril 2023. Les négociations sont ardues de sorte que le Conseil du trésor leur a soumis une 2^e offre (la première remontant à mai 2024) « dans l'intérêt des parents et des enfants », dicit Sonia Lebel. Pourtant, c'est le personnel des CPE qui est au cœur du fonctionnement des services de garde.

TABLE ÉDITORIALE

lagazette

de la Mauricie et des environs

Reportons-nous en 1991. Cette année-là, la Commission Bouchard, du nom de son président, le psychologue Camil Bouchard, publiait son rapport intitulé *Pour un Québec fou de ses enfants*. Ce groupe de travail posait ainsi les jalons de ce qui allait devenir plus tard les services de garde à la petite enfance, tout en recommandant une politique préventive pour la protection des enfants et des adolescent-es. L'approche communautaire constituait, selon les auteurs, l'avenue à privilégier face aux défis à relever étant donné qu'elle fait appel à la concertation et qu'il fallait tenir compte de l'environnement social des jeunes.

Bien avant le rapport Bouchard de 1991, l'histoire des services de garde à l'enfance du Québec s'était enrichie, au cours des années 1970, de l'émergence de garderies mises sur pied grâce à des projets communautaires. On en recensait 70 en 1973, mais leur existence demeurait précaire en raison d'un financement déficient. Cette année-là, il y avait aussi 9 000 places pour 50 000 femmes sur le marché du travail. C'était l'époque également où plusieurs groupes de femmes ainsi que des regroupements communautaires revendiquaient des services de garde financés par l'État.

La création des Centres de la petite enfance (CPE) en 1998 a marqué le début d'un service public et universel mais aussi l'apparition d'un programme éducatif axé sur l'apprentissage et la socialisation des enfants. Pauline Marois, l'instigatrice du projet, a alors puisé dans l'expérience des garderies communautaires des années 1970. Par ailleurs, l'évolution des services publics de garde ne s'est pas faite sans embûches. Par exemple, les autorités ont décidé, à certains moments, de ralentir la progression du nombre de places disponibles et de privilégier les garderies privées. Quant à la rentabilité sociale et économique de ce programme de places à contribution réduite, l'étude de la Chaire en fiscalité de l'université de Sherbrooke (avril 2012) et celle de Pierre Fortin (mars 2017) la prouvent aisément.

Aujourd'hui, il existe au Québec 300 000 places en garderie, partagées entre les CPE, les garderies privées subventionnées, les garderies non subventionnées et le milieu familial avec ou sans subvention. Le tiers de ces places se retrouve au sein des CPE. Même si le nombre de places en CPE est passé de 39 000 en 1998 à 109 000 en 2024, les attentes demeurent encore élevées. Ainsi, en août 2024, plus de 28 000 enfants étaient en attente d'une place. Le modèle des CPE, tout aussi innovateur qu'il

était lors de sa création, bat de l'aile aujourd'hui. Pourquoi ?

Les raisons sont multiples. Dans son plan stratégique 2019-2023, le ministère de la Famille s'engageait à ce que le taux de réussite des services de garde pour la qualité éducative soit de 82 %. Or, dans un rapport de la Vérificatrice générale du Québec publié en 2024 et ayant été réalisé à la suite d'une enquête (audit de performance) effectuée d'avril 2019 à novembre 2022 auprès de 1 653 installations de services de garde, on constate que ce ratio n'était que de 71 %. Il dépassait à peine 40 % pour les garderies privées, subventionnées ou non, tandis que pour les CPE, il avait baissé de 92 % à 79 % au cours de la période de référence.

La détérioration de la qualité des services de garde concerne aussi d'autres aspects. Dans ce rapport de la Vérificatrice générale, on signale également que le ratio de deux éducatrices ou éducateurs qualifié-es sur trois n'était pas respecté dans près d'un service de garde sur deux en 2023 contre 32 % en 2018. Cet indicateur renvoie à une pièce maîtresse de la qualité des services qui est liée, selon le rapport, à une cause impor-

tante de la baisse de la qualité des services offerts. Par ailleurs, aucune évaluation de la qualité éducative en milieu familial n'a été effectuée depuis 2003 et aucun échéancier n'a été fixé pour une mise à jour.

Mais comment améliorer la qualité des services de garde au Québec ? Les recommandations du rapport ont fait l'unanimité parmi plusieurs intervenant-es, que ce soit les syndicats, l'Institut national de la santé publique ou l'Observatoire des tout-petits (un organisme qui a pour mission de communiquer l'état des connaissances afin d'éclairer la prise de décision en matière de petite enfance au Québec). Il faut d'abord se retrouser les manches pour résorber la pénurie chronique de personnel éducatif. Le relèvement des salaires et des conditions de travail est nécessaire pour favoriser l'attraction et la rétention du personnel. La formation du personnel est un autre élément majeur à considérer, en lien, par exemple, avec l'accueil des enfants ayant des besoins spéciaux.

La qualité des services de garde s'appuie principalement sur des composantes comme l'aménagement des lieux, l'observation des enfants et les interrela-

tions entre le personnel éducatif, les enfants et les parents. Idéalement, tous les services de garde devraient être dotés d'un programme éducatif (activités de socialisation, apprentissages) et ce programme devrait être évalué régulièrement, ce qui est loin d'être le cas actuellement. Dans son ambitieux plan stratégique 2023-2027, le ministère de la Famille fixe comme objectif de la qualité des services un taux de réussite de 74 %.

Les spécialistes reconnaissent la formule gagnante que sont les CPE. Il faut s'assurer que chaque enfant qui fréquente un service de garde puisse bénéficier d'un environnement convivial et sécuritaire. Et, pour une meilleure réussite encore, l'implication des parents est essentielle, comme le mentionne l'Observatoire des tout-petits.

C'est avec de tels éléments que le Québec pourra commencer à redevenir fou de ses enfants !

SOURCES DISPONIBLES
au gazettemauricie.com

BORIS



Le coût social de la course aux armements

Dans la décennie qui a suivi la fin de la guerre froide en 1990, les dépenses militaires mondiales (en proportion du PIB) avaient baissé de moitié. Mais, depuis 2019, les États-Unis exercent des pressions pour que les pays membres de l'OTAN augmentent substantiellement leurs dépenses militaires. Qui dit dépenses militaires accrues dit fragilisation des budgets de l'éducation, de la santé et de la protection sociale. Quelle pourrait être alors l'ampleur de ces coupures budgétaires dans les années à venir ? Pour répondre à cette question, jetons d'abord un coup d'œil sur l'évolution récente des dépenses militaires dans le monde.



ALAIN DUMAS
ÉCONOMISTE

Selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, les dépenses militaires mondiales augmentent depuis 2019 et plus particulièrement depuis 2023, où les hausses enregistrées ont été les plus fortes depuis 15 ans, soit de 6,5 % en 2023 et de 7,4 % en 2024. Au dernier décompte, ces dépenses atteignaient des niveaux records de 2 443 G\$ en 2023 et de 2 460 G\$ en 2024, des montants équivalents au PIB du Canada. Sans surprise, les États-Unis arrivent en tête avec des dépenses de 916 G\$, suivis de la Chine (296 G\$), de la Russie (109 G\$), de l'Inde (84 G\$) et de l'Arabie saoudite (76 G\$). À eux seuls, ces cinq pays sont responsables de 66 % des dépenses militaires mondiales.

DES PRESSIONS DE DÉPENSES À LA HAUSSE

À l'échelle canadienne, le budget de la défense s'élevait à 41 G\$CA en 2024. Mais le Canada, comme d'autres pays, se fait montrer du doigt parce qu'il n'a pas atteint la cible de l'OTAN, qui fixe

le ratio des dépenses militaires à 2 % du PIB. À la suite des pressions accrues des États-Unis, le gouvernement canadien s'est engagé à faire passer ce ratio de 1,37 % en 2024 à 2 % d'ici 2032-2033, ce qui ferait doubler le budget de la défense canadienne en seulement huit ans, de 41 G\$CA en 2024-2025 à 82 G\$CA en 2032-2033.

Selon le Directeur parlementaire du budget, le chiffre de 82 G\$CA sera insuffisant pour atteindre la cible de 2 % du PIB étant donné qu'il sera plus élevé que le montant prévu par le gouvernement. En conséquence, le budget militaire devrait frôler les 100 G\$CA, soit 60 milliards de plus que les 41 milliards d'aujourd'hui. Où donc prendre ces 60 milliards additionnels ?

DES ENJEUX IMPORTANTS

Trois possibilités s'offrent au gouvernement pour supporter cette hausse des dépenses militaires : augmenter les impôts, couper dans les dépenses sociales, de santé et d'éducation, ou défoncer le plafond de la dette par rapport au PIB. Puisque le gouvernement fédéral s'est engagé à limiter le ratio de son déficit budgétaire à 1 % du PIB, la troisième option est écartée pour l'instant. Quant à l'option de hausser les impôts, la probabilité est forte qu'elle soit écartée pour des raisons électoralistes. Au final, des restrictions budgé-



PHOTO : DOMINIC BÉRUBE

Imaginez les montants en jeu si le Canada devait dépenser 150 G\$CA pour se conformer à la demande de Trump de porter le budget militaire à 5 % du PIB. Cela conduirait à charcuter une partie importante du budget de l'État.

taires pourraient être appliquées dans les autres missions de l'État.

Pour illustrer l'ampleur de ces restrictions, voici ce que pourraient représenter ces 60 milliards additionnels de dépenses militaires. Puisque ce montant équivaut à 82 % des dépenses publiques en éducation primaire et secondaire, à 21 % des dépenses fédérales de protection sociale et au quart des dépenses publiques en santé, les montants en jeu seraient respectivement de l'ordre de 49 G\$CA, de 13 G\$CA et de 15 G\$CA.

Or, la cible de 2 % du PIB pourrait être portée à 3 % lors du prochain sommet de l'OTAN en juin, de sorte que le Canada devrait hausser son budget militaire à 90 milliards de dollars. Pareil montant pourrait s'avérer catastrophique pour le financement des autres missions de l'État, étant donné que ces 90 milliards représenteraient 122 % des dépenses publiques en éducation et le tiers des budgets de la protection sociale et de la santé, c'est-à-dire des montants de 110 G\$CA dans l'éducation, de 27 G\$CA dans la protection sociale et de 30 G\$CA dans la santé. Imaginez les montants en jeu si le Canada devait dépenser 150 G\$CA pour se conformer à la demande de Trump de porter le budget militaire à 5 % du PIB. Cela conduirait à charcuter une partie importante du budget de l'État, comme le fait actuellement Elon Musk aux États-Unis.

DES ALTERNATIVES

Devant l'impasse budgétaire qui se profile entre le réarmement accéléré et les enjeux sociaux et environnementaux toujours grandissants, on se doit d'exercer des pressions dans deux directions. D'abord, inciter nos gouvernements à investir dans la prévention des conflits plutôt que dans les préparatifs de guerre. Ensuite, investir dans l'aide aux pays pauvres qui sont les plus grandes victimes des conflits armés.

Enfin, étant donné la posture de monopoles des fabricants d'armes, lesquels profitent largement des commandes de l'État, il serait opportun de leur imposer une surtaxe sur leurs profits réels, en tenant compte des montants mis à l'abri dans des paradis fiscaux. Et puisque ce sont les plus riches qui possèdent une large part des actions de ces entreprises, une surtaxe sur les gains en capital réalisés par les actionnaires de ces compagnies serait la moindre des choses dans le contexte actuel. Enfin, il faudrait supprimer toutes les formes d'aide à ces entreprises, qu'elles soient directes ou indirectes, comme c'est souvent le cas dans le domaine de la recherche et développement.

1-G\$ signifie 1 milliard de dollars américains,

SOURCES DISPONIBLES
au gazettemauricie.com

BOIS
CAFÉ

19 avril à 19 h

RACINES
MÉTISSEES
ET CONTES
VOYAGEURS

Gratuit

2950 Rue Laflèche à St-Paulin

Avec la participation financière de :
Québec

DESTRUCTION
DE DOCUMENTS
CONFIDENTIELS.
SERVICE AU COMPTOIR
DISPONIBLE.
INFORMEZ-VOUS!

GROUPE
rcm
COLLECTE, TRI
ET DÉCHIQUETAGE

On s'en occupe.

2390, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières
819 693-6463
www.groupercm.com

A young boy with short brown hair, wearing a green long-sleeved shirt and blue jeans, is seen from behind, standing in front of a dark green chalkboard. He is holding a piece of white chalk in his right hand and is in the process of writing on the board. The chalkboard has the words "Ma prof, c'est juste une" written in white chalk.

Ma prof, c'est juste une

**CE QU'ILS APPRENNENT À LA MAISON,
ILS L'AMÈNENT À L'ÉCOLE.**

Le respect, le devoir de tous.

Les sondages électoraux au Canada

Le monde des sondages électoraux a changé. Lors des campagnes électorales fédérales, ils sont passés d'une trentaine en 2000 à plus de 150 en 2021. Celle de 2025 vient d'être lancée et ce nombre devrait continuer d'augmenter.



RENÉ GÉLINAS

CHARGÉ DE COURS À L'UQTR
ET CONSULTANT EN ANALYSE DE DONNÉES

En 2000, sept firmes faisaient des sondages nationaux. Pendant la campagne de 2021, ils étaient une quinzaine et, depuis janvier 2025, on en compte déjà une douzaine qui s'activent. En 2000, le nombre moyen de sondages par firme était de 4,3, et de 10 en 2021. Le marché canadien est concentré et ça se comprend. Ces sondages sont coûteux, ils nécessitent une expertise poussée et des installations appropriées, et, pour qu'ils soient médiatisés, les firmes qui les réalisent doivent avoir une bonne renommée.

Certaines firmes actives en 2000 n'y sont plus et de nouvelles sont apparues. Mais pour toutes celles qui sont toujours sur le marché à ce jour, il y a eu des défis technologiques et méthodologiques à relever.

LES TYPES DE SONDAGES ÉLECTORAUX AU CANADA

Il n'y pas si longtemps, la téléphonie filaire, omniprésente dans les foyers canadiens, était le choix des firmes de sondage. Internet et le cellulaire ont changé la donne, le filaire perdant du terrain au profit du cellulaire dont, faut-il le noter, les utilisateurs et utilisatrices sont difficiles à contacter.

Les sondages en ligne et téléphoniques automatisés ainsi que les panels web ont pris la relève. Une forte proportion des

sondages électoraux au Canada est aujourd'hui réalisée selon ces modalités. Les avantages : courte durée des opérations, résultats en temps réel, diminution des erreurs humaines et accélération de la diffusion des analyses.

Pour les sondages en ligne et téléphoniques automatisés, la technologie a aussi abaissé les barrières à l'entrée sur le marché des sondages électoraux. Ces modalités sont moins coûteuses en main-d'œuvre et en équipements, favorisant ainsi la présence sur ce marché d'un plus grand nombre de joueurs.

Les panels web sont différents. Les firmes qui y recourent – Léger en est une – recrutent continuellement pour constituer une banque (panel) pour la sélection des répondant-es aux sondages. Cette modalité comporte les mêmes avantages que les deux autres. Aussi, quand une personne s'inscrit à un panel, elle fournit certaines informations, socio-démographiques notamment, qui permettent de mieux cibler les éventuel-les répondant-es.

Constituer un panel et l'entretenir est complexe et prend du temps. Un panel peut dépasser 500 000 membres et la qualité des informations permettant un bon ciblage nécessite un suivi étroit.

L'ÉCHANTILLONNAGE

La technologie a aussi comme impact la quasi-impossibilité d'obtenir des échantillons aléatoires. Pour en savoir davantage, consultez l'article « Le monde des sondages est-il en crise ? », paru dans *La Gazette* en juillet 2024.

Dans un échantillonnage aléatoire, chaque membre de la population cible (les personnes de 18 ans ou plus par exemple) a une probabilité non nulle d'être sélectionné-e et cette probabilité est la même pour toutes les personnes de la population.

Avec les sondages par téléphone (personne à personne ou informatisés), en ligne ou par panel web, l'échantillonnage aléatoire est désormais pratiquement impossible. Pour le téléphone, tous les numéros ne sont pas répertoriés, dont ceux des cellulaires. Pour les sondages en ligne, il n'existe pas de répertoire d'adresses de courriels valides, et pour les panels, les personnes qui les composent ne sont pas, au point de départ, sélectionnées aléatoirement.

La notion d'échantillon aléatoire est importante. C'est en respectant cette condition qu'il est possible de revendiquer (statistiquement) la marge d'erreur d'un sondage. Aujourd'hui, les firmes de sondage se contentent d'indiquer que si l'échantillonnage avait été aléatoire, la marge d'erreur aurait été, par exemple, de plus ou moins 3 points de pourcentage. C'est le cas des sondages électoraux actuels, même quand il s'agit d'un sondage téléphonique traditionnel qui n'échappe plus aux difficultés de faire un échantillonnage aléatoire.

Autre point : certaines firmes comme Nanos ou Léger font des sondages électoraux en continu (*tracking*). Une portion des répondant-es est renouvelée à intervalles réguliers, par exemple le quart à toutes les semaines. Pour 1 000

personnes donc, les 250 plus anciennes sont exclues et 250 nouvelles s'ajoutent à chaque semaine.

L'approche est intéressante parce qu'elle permet de remplacer une partie des données anciennes et moins pertinentes par des données plus fraîches et aussi parce que les informations et les perturbations politiques ponctuelles ont un impact moins prépondérant sur les résultats.

LES REVENUS DES FIRMES DE SONDAGES ÉLECTORAUX

Les firmes de sondages électoraux diront que ces sondages représentent énormément de travail et de préoccupations pour peu de revenus. Le principal attrait est surtout la visibilité médiatique, une forme de publicité à moindre coût.

Ces sondages sont les seuls à permettre la comparaison des résultats avec la réalité. Normalement, le mot d'ordre est qu'un sondage électoral est un portrait du moment et non une prévision du résultat électoral. Toutefois, une firme ne se prive pas pour se proclamer la « firme de sondage la plus précise au Canada ». Ce n'est pas banal, le message sous-jacent étant « Voyez la précision de nos sondages électoraux. Faites-nous confiance pour les autres types de sondages ». Établir sa réputation par la visibilité des sondages électoraux, ça peut être très payant !

ARTICLE INTÉGRAL ET
SOURCES DISPONIBLES
au gazettemauricie.com

ROULE TON BAC BRUN
CHAQUE SEMAINE
Dès le 14 avril



ENERGYCYCLE

Projet Mauricie : questions et inquiétudes citoyennes

À la suite d'un premier article publié dans l'édition de mars dernier et qui offrait une analyse sommaire des enjeux socio-économiques du Projet Mauricie, celui-ci en aborde les enjeux environnementaux et sociaux. Rappelons que le Projet Mauricie est une initiative de TES Canada visant à construire une usine de production d'hydrogène vert en Mauricie, alimentée par un parc de 130 éoliennes et des panneaux solaires.

ANNE-SOFIE BATHALON

JOURNALISTE

Depuis la présentation du Projet Mauricie en novembre 2023, plusieurs citoyens et citoyennes se sont regroupé-es pour fonder le collectif Toujours Maître chez nous afin de faire part de leurs préoccupations environnementales, sociales et économiques aux parties prenantes du projet. Concrètement, et comme le souligne René Beaudoin, membre actif du Collectif, ce dernier n'est pas opposé aux éoliennes en soi, mais il s'inquiète de l'implantation du parc en milieu agricole et habité, ainsi que de la privatisation de l'énergie. Ce dernier aspect sera abordé dans un prochain article. En résumé, le Collectif demande un moratoire sur le développement éolien ainsi qu'une enquête avec audiences publiques, communément appelée « BAPE générique ».

LA QUESTION DU BRUIT

La population visée exprime des inquiétudes quant au bruit généré par les éoliennes. Le Projet Mauricie se base sur les propos du Scientifique en chef du Québec pour affirmer qu'il est impossible d'établir un lien significatif entre le bruit des éoliennes et des conséquences sur la santé. Dans une revue de littérature publiée en 2023 par l'Institut national de la statistique du Québec (INSQ), on soutient qu'il est effectivement impossible d'établir une corrélation ou un lien de causalité entre les éoliennes et des effets possibles potentiels sur la santé, en raison de l'hétérogénéité des conclusions des études et de la variabilité des méthodologies utilisées. On y souligne également qu'il existe un aspect subjectif, car la perception du son varie d'une personne à l'autre.

C'est d'ailleurs l'un des points en litige. Le Collectif reconnaît qu'il n'existe pas de preuve scientifique démontrant un lien direct entre le bruit des éoliennes et la santé humaine, mais il exprime son désir que les résident-es des deux MRC ne soient pas « des cobayes ». Comme l'explique M. Beaudoin, « dans l'incertitude, on s'abstient. D'autant plus qu'il y a ce qui n'est pas perceptible à l'oreille, mais cela ne veut pas nécessairement dire qu'il n'y a pas d'impact. » Il fait référence aux infrasons, ces ondes sonores d'une fréquence inférieure à 20 hertz, inaudibles pour l'oreille humaine. Bien qu'insonores, elles peuvent parfois être ressenties sous forme de vibrations. Dans le rapport de l'INSQ cité plus haut, on indique que les données actuelles n'ont pas permis de démontrer de lien entre les infrasons et une sensation de dérangement. Le Collectif demande donc que les projets de ce type soient



PHOTO : DOMINIC BÉLUSÉ

Le Collectif Toujours Maître chez nous manifeste son inquiétude face aux répercussions potentielles de Projet Msuricie sur le sol, notamment sur les nappes phréatiques et l'eau potable.

implantés dans des territoires non habités tant qu'il n'existera pas suffisamment de recherches scientifiques pour exclure hors de tout doute les effets du son sur la santé.

LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Le Collectif manifeste également son inquiétude face aux répercussions potentielles sur le sol, notamment sur les nappes phréatiques et l'eau potable. Toujours dans la revue de littérature de l'INSQ, on mentionne que les données disponibles sur les effets des éoliennes sur la qualité de l'eau sont très limitées. Trois études scientifiques, un rapport issu de la littérature grise (documentation parallèle), quatre rapports d'évaluation environnementale et un rapport de suivi environnemental sur des projets éoliens québécois ont été recensés, mais les impacts sur l'eau potable et la santé publique restent incertains. René Beaudoin explique que de beaucoup de gens s'approvisionnent en eau grâce à des puits. « Est-ce que cela va avoir une influence sur la qualité de mon eau ? Est-ce que les vibrations vont perturber les veines d'eau qui alimentent mon puits ? Ce sont des questions auxquelles, pour le moment, il n'y a pas de réponses. »

La demande du Collectif de déplacer le Projet Mauricie dans un territoire non habité est également motivée par la destruction partielle de terres agricoles. Selon la Commission de protection des terres agricoles, seulement 2 % du territoire du Québec est constitué de sols de bonne qualité propices à l'agriculture. De plus, bien que des chiffres précis sur le territoire québécois organisé soient difficiles à obtenir, le gouvernement du Qué-

bec précise que 92 % du territoire appartient à l'État. Cela signifie qu'une grande partie du territoire est constituée de terres publiques, dont les territoires non organisés, c'est-à-dire qui ne sont pas ceux d'une municipalité. Ainsi, le Collectif considère qu'il existe d'autres endroits plus appropriés pour ce type de projets.

Pour sa part, le Projet Mauricie indique que « le projet prévoit une période de construction d'environ trois ans, de 2026 à 2028, et utilisera principalement les infrastructures routières existantes ». En d'autres termes, TES Canada n'aura pas à créer de nouveaux chemins ou à défricher de forêts, contrairement à Cartier Énergie Éolienne, qui a dû procéder ainsi pour son parc éolien en Gaspésie. René Beaudoin considère que cette approche relève essentiellement d'un aspect économique, en expliquant que c'est la raison pour laquelle ces deux MRC ont été choisies pour l'implantation du projet.

LES RÉPERCUSSION PSYCHOLOGIQUES ET L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE

Plusieurs personnes qui vivent dans les territoires ciblés éprouvent de la détresse psychologique. Certaines craignent la perte de valeur foncière de leur propriété et les possibles effets sur la qualité de leur eau et sur leur santé. D'autres redoutent des accidents liés aux morceaux de glace projetés par les éoliennes pendant l'hiver. René Beaudoin, propriétaire d'une terre à bois, témoigne à ce sujet : « Le ministère des Affaires municipales indique qu'en hiver il ne faut pas s'approcher d'une éolienne. Si mon voisin met une éolienne chez lui, je pourrais recevoir des morceaux de glace chez moi. Vais-je devoir porter un casque de hockey pour faire du ski de

fond ou de la raquette sur ma terre ? En hiver, je devrai vérifier dans quel sens tournent les éoliennes. Mais, dans les faits, je perds l'usage de ma terre. » Bien qu'il soit conscient qu'il existe des dispositifs de dégivrage pour éviter ce type de situation, il se sent néanmoins peu rassuré en raison des risques de bris mécaniques.

Enfin, le Collectif dénonce le manque de transparence de la part de la société qui pilote le projet ainsi que de certaines municipalités et MRC. Par exemple, le 10 février dernier, la préfète de la MRC de Mékinac, Caroline Clément, a signé une entente-cadre avec TES Canada stipulant que les échanges faisant partie de cette négociation seront confidentiels, sauf si l'une ou l'autre des parties, la MRC ou TES, décidait de les divulguer. René Beaudoin critique cette situation, rappelant qu'à la mi-janvier, lors du conseil des maires, des gens ont posé des questions sur les négociations sans être informés qu'une entente était en cours de rédaction. « Le principal élément de cette entente, c'est la confidentialité. Cela signifie qu'on vient de museler les 10 maires de la MRC de Mékinac et les 60 conseillers municipaux qui n'étaient pas au courant de cette entente. À chaque question posée par un citoyen ou une citoyenne, la réponse sera : c'est confidentiel. »

Bref, le Collectif exige davantage d'études scientifiques et de transparence de la part des personnes élues et de TES Canada. En plus de sa présence accrue sur les réseaux sociaux ainsi qu'aux différentes séances et conseils municipaux, il a réalisé une série télé diffusée sur les ondes de nousTV Mauricie et intitulé *Vers une transition énergétique ?*.



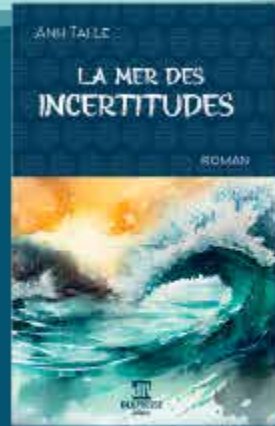
Anh Tai, auteur originaire de Trois-Rivières.

La mer des incertitudes

Le parcours d'un garçon, alors âgé de 13 ans, réfugié après les ravages de la guerre du Vietnam, arrive à Trois-Rivières, sans vocabulaire français et avec seulement de maigres vêtements sur lui. La communauté de Trois-Rivières lui fournira alors les bases pour survivre.

Un cheminement à la fois personnel et universel, une traversée en mer dangereuse...

Disponible dans vos librairies de la région !



338 pages
Prix : 24,95 \$

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 7

Jour de la Terre 2025 : six idées d'actions simples pour le célébrer

Le Jour de la Terre est célébré le 22 avril de chaque année depuis... 1970. Cela fait donc 55 ans qu'on reconnaît l'existence de la crise climatique à l'échelle mondiale, mais, surtout, qu'on réserve une journée pour en parler.



MANU BISSONNETTE
COLLABORATRICE

« Quand je vois ceci, je vois le futur de la race humaine quand je vois les jeunes, je me sens plus optimiste... » Voilà les mots d'un participant aux célébrations du premier Jour de la Terre à New York, tels que rapportés par une équipe de Radio-Canada qui était sur place. Ces paroles, toujours d'actualité, incarnent parfaitement le Jour de la Terre.

Aujourd'hui, il s'agit du plus grand mouvement environnemental participatif de la planète, selon l'organisme de bienfaisance Jour de la Terre Canada. L'association, qui accompagne les personnes, les municipalités et les organisations dans la réduction de leur impact sur l'environnement grâce à une panoplie de programmes, est en tête du mouvement environnemental au Canada. Son mantra ? « Célébrons la Terre par l'action ! »

Le Jour de la Terre, qui coïncide avec la Journée internationale de la Terre nourricière, créée par l'ONU, est une occasion de prendre conscience des défis environnementaux tout autant que de célébrer la richesse de la planète qui nous héberge.

Par conséquent, pour souligner le 22 avril, quoi de mieux que de poser un geste pour diminuer notre empreinte carbone ?

CÉLÉBRER LE JOUR DE LA TERRE DANS L'ACTION

Les signes de la crise climatiques sont visibles et répandus : océans envahis de plastique et dont l'acidité ne cesse d'augmenter, chaleurs extrêmes, incendies de

forêts, inondations, fonte des glaces polaires, etc.

La solution, relevée par l'ONU, est à la fois simple et compliquée : passer à une économie plus durable, qui bénéficie à la fois à l'humanité et à la planète. Il est évident qu'une telle transition va bien au-delà de l'action individuelle. Alors, poser un geste simple pour l'environnement est-il valable pour fêter le Jour de la Terre ?

Oui, parce que chaque petit geste s'additionne à d'autres. Parce qu'agir, de quelque façon que ce soit, permet de contrer le découragement face à la crise environnementale. Parce que l'être humain apprend par l'expérience. Parce que chaque petit geste, quand il est répété des milliers de fois, peut envoyer un message clair à ceux et celles qui détiennent le pouvoir dans nos sociétés.

« Plus ces gestes écologiques sont rendus visibles, plus ils façonnent des normes sociales positives : agir pour l'environnement est perçu comme le "bon" choix à adopter en société », explique Valériane Champagne St-Arnaud, professeure de communication environnementale et de marketing social à l'Université Laval.

Voilà l'essence même du Jour de la Terre. Et voici six idées de gestes simples pour le célébrer.

1) S'INFORMER SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

L'environnement et la crise climatique sont des questions complexes. Plus on s'informe, plus on peut faire des choix éclairés qui reflètent nos valeurs.

La galerie Web du Programme des Nations Unies pour l'environnement, notamment, constitue une mine d'or d'informations. Classé par thème et par zone

géographique, tout le contenu est présenté sous forme de matériel multimédia attrayant. Pour sa part, le blogue de Jour de la Terre Canada propose une panoplie d'initiatives et de trucs pour parler d'environnement au quotidien.

2) ABORDER LE SUJET AVEC NOS PROCHES

Partant du même principe que les petits gestes, chaque conversation contribue à faire de la crise climatique un enjeu de société. Au-delà de l'effet social, il peut s'agir d'une discussion positive et enrichissante qui apaise l'écoanxiété.

Pas besoin de se casser la tête ! On peut simplement choisir un sujet qui nous semble intéressant, comme la biodiversité, le transport en commun, l'agriculture durable, la protection de l'environnement par les Autochtones, etc., ou encore sonder nos proches sur leur expérience : « Ressens-tu les répercussions de la crise climatique au quotidien ? Comment ? »

C'est aussi l'occasion parfaite pour en faire une activité en famille ou à l'école. L'Office national du film du Canada, par exemple, propose un éventail de ressources pour aborder différentes questions environnementales avec des jeunes de 5 à 17 ans.

3) PRIORISER LES TRANSPORTS DURABLES

Le transport individuel en voiture est l'une des principales sources d'émission de carbone au Canada, selon Jour de la Terre Canada. C'est pourquoi l'organisme lance le défi Jour J : le 22 avril – et tous les autres jours –, on priorise les déplacements à pied, à vélo ou en transport en commun. L'idée est de l'essayer pour une journée. Peut-être y prendrez-vous goût !

4) SOUTENIR UNE ENTREPRISE LOCALE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La transition vers une économie durable commence par le retour aux sources. En-

courager une entreprise locale, c'est utiliser notre pouvoir d'achat pour soutenir à la fois l'environnement, l'économie circulaire et notre collectivité.

Les entreprises d'ici fonctionnent grâce à deux monnaies : le dollar canadien et la visibilité. En tant que consommateurs et consommatrices, on peut les encourager en priorisant l'achat local, mais aussi en leur offrant de l'attention. Ce 22 avril, pourquoi ne pas propulser notre entreprise choucou en partageant ses publications sur les réseaux sociaux ?

5) MANGER VÉGÉ POUR UNE JOURNÉE

Selon l'Organisation des Nations Unies, l'industrie alimentaire est responsable d'un tiers des émissions globales de gaz à effet de serre. De ces émissions, 80 % proviennent de l'élevage industriel, affirme Greenpeace.

La solution est donc évidente : manger moins de viande. Selon une étude menée par Peter Scarborough, professeur à l'Université d'Oxford, le choix des aliments importe plus que leur provenance.

Bien que le Jour de la Terre tombe un mardi, c'est l'occasion parfaite d'essayer le Meatless Monday, un mouvement global qui propose de commencer la semaine sans viande. Le but n'est pas d'éliminer complètement la viande de notre alimentation, mais plutôt de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans notre alimentation quotidienne.

6) PARTICIPER À UNE CÉLÉBRATION DANS NOTRE COMMUNAUTÉ

Enfin, la célébration du Jour de la Terre est un bon moment pour se rassembler en communauté. Partout au Québec, diverses activités sont organisées pour l'occasion.

En Mauricie, le Bal Maski Café Coop prépare une conférence sur le thème de l'écologie sonore animée par Thibaut Quichon, qui aura lieu le 18 avril à 17 h. La bibliothèque Aline-Piché de Trois-Rivières propose également une activité familiale intitulée Ma maison écolo et écono le 4 mai à 13 h 30.

Le 26 avril, les gens prendront aussi la rue pour souligner l'événement : à Montréal, bien sûr, mais aussi à Trois-Rivière, où la manifestation partira à 13 h du stationnement du Cégep de Trois-Rivières. 9

SOURCES DISPONIBLES
au gazettemauricie.com

Questions d'ainé-es...
un balado à écouter sur votre plateforme audio préférée ou au gazettemauricie.com/questions.

Disponible dès maintenant, l'épisode **Amour et sexualité** avec Pascale Albernhe Lahaie, MA, sexologue psychothérapeute, Lucie Lamothe & Linda Bélanger, bénévoles, et Nathalie Robert, animatrice

À visionner : un microreportage exclusif sur le lancement du balado *Question d'ainé-es* au gazettemauricie.com ou au youtube.com/@gazette

Ce balado est un projet du Centre d'action bénévole du Rivage, de Trois-Rivières, produit et réalisé par La Gazette de la Mauricie. Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien financier du Gouvernement du Canada (programme Nouveaux horizons pour les aînés).

À la rencontre d'Uni-Recycle : une solution pour un vrai recyclage

Aujourd'hui, j'ai décidé d'aller voir de mes propres yeux une entreprise qui m'inspire depuis un bon moment : Uni-Recycle. J'en avais entendu parler comme une alternative sérieuse pour se débarrasser d'appareils électroniques de façon responsable. Parce que, soyons honnêtes, le recyclage, surtout dans le domaine des électroniques, c'est un univers rempli de zones grises. Trop souvent, on croit bien faire en déposant notre vieux cellulaire ou notre ordinateur hors d'usage dans un centre de recyclage, pour finalement apprendre que tout ça a fini... dans un site d'enfouissement. D'autres entreprises prétendent recycler ces appareils, mais en réalité elles se contentent de les trier rapidement avant de les expédier à l'étranger, sans réel souci de l'environnement.

DAVID LEBLANC

JOURNALISTE MULTIPLATEFORME

Alors me voici arrivé devant leurs installations. À peine le temps de me stationner que Philippe Gignac, président-directeur général, vient à ma rencontre avec un sourire franc. On s'est donné rendez-vous pour une entrevue, et en voyant l'énergie qu'il dégage, je sais déjà que la discussion va être passionnante. Une chose est sûre : ici, on ne fait pas juste parler d'environnement, on agit.

En marchant à travers l'entrepôt, je constate l'ampleur du travail : des dizaines d'employé-es, affairé-es comme des fourmis, s'activent à trier, à démonter et à classer une quantité impressionnante de pièces d'appareils électroniques. Il y en a qui manipulent des ordinateurs, d'autres s'occupent des fils, des batteries, des circuits imprimés, chaque pièce étant soigneusement évaluée pour être réutilisée ou recyclée de la meilleure façon possible.

L'énergie qui se dégage de l'endroit est impressionnante. Ici, pas de chaos, tout est structuré, précis, efficace. Philippe me désigne différentes sections, m'explique brièvement le processus, mais rapidement on décide de s'installer dans un coin plus calme, à l'intérieur de l'entrepôt, pour commencer notre discussion.

Une fois assis, il prend une grande inspiration, me regarde avec un sourire et me lance : « Bon, par où tu veux commencer ? »

Qu'est-ce qui t'a poussé à te lancer là-dedans ? Y a-t-il eu un moment précis où tu t'es dit « OK, là, faut que ça change » ?

Dans le fond, Uni-Recycle est né du fait que je bossais dans une entreprise qui devait se débarrasser de ses électroniques, mais le service qu'on offrait était tellement compliqué que ça donnait quasiment le goût de tout envoyer aux vidanges. Ce n'était pas efficace pantoute. Avec mon associé de l'époque, on s'est demandé comment on pourrait faire mieux, et la réponse était évidente. On a donc décidé de se lancer et de développer notre propre service. C'est comme ça qu'Uni-Recycle a vu le jour, avec l'objectif d'offrir un service de collecte gratuite pour toutes les entreprises du Québec.

Comment l'entreprise a-t-elle évolué depuis ses débuts ?

Au début, on avait 1 000 fois moins de stock, mais aussi 1 000 fois moins d'espace. On a commencé avec juste des petits conteneurs maritimes à Champlain, sans électricité, juste avec la volonté de faire un changement en matière d'environnement. Mais rapidement, on a dû se trouver un premier entrepôt, qui était à l'époque juste une petite partie de l'espace où on est aujourd'hui. Puis, au fil du temps, on a continué d'agrandir, encore et encore, jusqu'à atteindre un total de 27 000 pieds carrés aujourd'hui.

Qu'est-ce qui t'a poussé à devenir entrepreneur dans le domaine de l'environnement ?

Ce qui m'a vraiment donné le goût de me lancer, c'était de constater en vrai l'ampleur du problème. Ce n'était pas juste une question de bonne volonté, mais de trouver une façon de bien faire les choses, en tant qu'entreprise réellement engagée dans l'environnement. Je n'osais même pas imaginer ce que faisaient, à l'époque, les entreprises qui n'avaient aucune valeur écologique avec leur matériel électronique. Pour nous, c'était une manière de contribuer, de faire notre devoir de citoyens. Puis, avec la croissance de l'entreprise, tout a pris une ampleur bien plus grande. Mais à la base, l'objectif, c'était simplement d'aider les autres à mieux gérer leurs déchets électroniques, parce qu'on avait nous-mêmes vécu à quel point c'était compliqué.

Te souviens-tu de ton premier client ?

Oui, bonne question ! Je me rappelle bien nos premiers clients. L'un d'eux, c'était Kruger, juste en face. On a aussi travaillé avec un centre de services scolaire à Montréal, et j'ai une anecdote à te raconter qui a été marquante parce que c'est le fait de travailler avec ce client qui a provoqué notre premier gros changement. À l'époque, on fonctionnait avec un simple conteneur maritime, mais ce client-là avait pratiquement autant de matériel que ce qui pouvait entrer dans notre conteneur. On s'est vite rendu compte qu'il nous fallait un entrepôt pour pouvoir gérer tout ça. C'est donc à ce moment-là qu'on a pris la décision de louer un espace plus grand, ce qui nous a permis de vraiment lancer l'entreprise à une autre échelle.

Quels sont les principaux défis auxquels Uni-Recycle doit faire face aujourd'hui ?

Les plus grands défis d'Uni-Recycle sont surtout d'ordre législatif, et ce, dans plusieurs branches. On a la capacité de servir encore plus d'entreprises qu'on le fait actuellement, mais certaines réglementations nous imposent des restrictions qui freinent un peu notre croissance. Cela dit, ces ajustements nous permettent aussi de mieux nous aligner pour repartir encore plus forts par la suite. En ce moment, notre principal enjeu tourne donc autour de ces cadres législatifs avec lesquels on doit composer.

Quel est ton plus grand rêve pour l'avenir d'Uni-Recycle ?

Si j'avais un rêve pour Uni-Recycle, ce serait qu'on puisse étendre notre présence partout dans le monde. Le service qu'on offre a su trouver sa place au Québec, et je suis convaincu que les raisons qui nous ont permis de nous implanter ici sont tout aussi valables ailleurs. J'aimerais aussi qu'on puisse influencer notre industrie pour qu'elle évolue vers une meilleure gestion du matériel électronique. En ce moment, on laisse énormément de matériaux inutilisés alors qu'ils pourraient encore servir. Malheureusement, le modèle actuel favorise davantage le recyclage que le réemploi, et c'est quelque chose que j'aimerais voir changer.

Quels types d'objets acceptez-vous chez Uni-Recycle ?

En gros, tout ce qui contient une batterie, un fil ou un circuit électronique peut être recyclé chez nous, à condition que ce ne soit pas de gros électroména-



PHOTO : DAVID LEBLANC

« Ce que j'aimerais vraiment, c'est qu'on arrête de voir une compétition entre les gens qui veulent bien faire. Il y a tellement de matières recyclables qui finissent encore à la poubelle qu'on devrait plutôt unir nos forces au lieu de nous battre pour savoir qui fait ça le mieux. » mieux », dit Philippe Gignac, PDG d'Uni-Recycle.

gers difficiles à déplacer. On parle ici de petits appareils électroniques du quotidien. C'est justement ce qui fait la force de notre entreprise : on essaie d'avoir le moins de restrictions possible pour que les gens puissent se débarrasser de leur matériel facilement. On ne va pas refuser un objet ou imposer des frais inutiles. Notre mission, c'est de recycler un maximum de produits et, quand ce n'est pas possible, de les rediriger vers les bonnes ressources.

Y a-t-il des objets que vous préférez ne pas recycler chez Uni-Recycle ?

Officiellement, on recycle le plus de choses possible, mais s'il y a bien des objets qu'on éviterait volontiers, ce seraient probablement... les jouets sexuels. Imagine la réaction des employé-es au triage qui tombent là-dessus et se demandent, un peu perplexes : « Bon... on envoie ça dans quel département, exactement ? » Disons que ça nous sort légèrement de notre zone de confort !

À part ça, il y a aussi certains types de déchets qu'on ne peut pas prendre en charge, comme les produits dangereux ou les emballages non recyclables. Notre spécialité, c'est vraiment l'électronique. Avec toutes les choses ce qui n'entrent pas dans ce cadre, on fait notre possible pour les rediriger vers des organismes gouvernementaux ou des entreprises privées mieux équipées pour les traiter.

Quels sont les projets d'Uni-Recycle pour l'avenir ?

Oui, on en a plusieurs ! Dans les prochaines semaines, on va réaménager notre espace pour améliorer notre efficacité. Mais le gros projet à venir, c'est la construction d'un tout nouveau bâtiment. On vient tout juste d'acheter un terrain, et d'ici deux ans, on va y bâtir un édifice de 45 000 pieds carrés. Ce sera une belle avancée pour nous et pour la région !

Qu'est-ce que vous aimeriez voir changer dans le cadre législatif du recyclage ?

Ce que j'aimerais vraiment, c'est qu'on

arrête de voir une compétition entre les gens qui veulent bien faire. Il y a tellement de matières recyclables qui finissent encore à la poubelle qu'on devrait plutôt unir nos forces au lieu de nous battre pour savoir qui fait ça le mieux. Si on travaillait ensemble plutôt que de tirer chacun de notre côté, on avancerait beaucoup plus vite. En ce moment, on perd du temps avec cette mentalité, et au final ce n'est pas comme ça qu'on fait réellement bouger les choses.

Alors que la conversation touche à sa fin, Philippe me regarde avec un sourire satisfait, conscient que chaque mot qu'il m'a dit venait du cœur. Son engagement envers le recyclage et l'environnement n'a rien d'un simple discours d'affaires ; c'est une véritable mission, un combat quotidien pour faire mieux, pour repousser les limites et pour changer les mentalités.

En partant, je ressens cette passion qui l'habite encore, malgré les défis, malgré les obstacles, malgré tout. Son regard brille d'une fierté sincère, celle d'un entrepreneur qui sait qu'il contribue réellement à quelque chose de plus grand.

Il m'accompagne jusqu'à la porte, me lance un dernier salut de la main et me dit en riant : « Si jamais t'as un vieux cell qui traîne, tu sais où aller le porter ! »

Je le remercie pour son temps, pour son honnêteté, et alors que je m'éloigne, je repense à tout ce qu'il a partagé avec moi. Derrière Uni-Recycle, il y a plus qu'une entreprise; il y a une vision, une volonté de faire un vrai changement. Et ça, ça ne se recycle pas. 📺

À visionner :
un microreportage
sur ce sujet d'actualité
au [gazettemauricie.com](https://www.gazettemauricie.com)
ou [youtube.com/](https://www.youtube.com/@gazettemauricie)
[@gazettemauricie](https://www.youtube.com/@gazettemauricie).



LE MOIS DE LA TERRE



COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES

SHOW D'HUMOUR ÉCOLO

3 avril 2025 - 20h - L'entité
Billets à partir de 15\$



AVEC
Dhanaé A. Beaulieu,
Colin Boudrias,
Coralie Laperrière,
Caro Monast
Octave Savoie-Lortie

SOIRÉE DE COURTS- MÉTRAGES ÉCOLO

17 avril 2025 - 19h -
Repère des mauvaises
langues



QUIZ ÉCOLO

22 avril 2025 - 19h -
2e étage du Temps
d'une Pinte



MARCHE POUR LA TERRE



26 avril 2025 - 13h -
Cégep de Trois-Rivières



PARTICIPEZ À NOTRE CAMPAGNE

La population mauricienne est invitée à écrire des lettres afin de partager leurs souhaits et revendications en matière de protection de l'environnement. Nous irons porter les lettres recueillies auprès de nos députés locaux.



Pour connaître toutes les infos



cs3r.org

anne.julie.morasse@cs3r.org

Grâce au soutien financier

Québec

L'hydroélectricité, l'or bleu du Québec

Si la CAQ parvient à faire adopter le projet de loi 69, qui ouvre la porte à une privatisation d'Hydro-Québec, cela pourrait faire passer la production privée d'électricité au Québec de 4,9 % à 19 %, entraînant des pertes de trois milliards de dollars par année en redevances versées par Hydro-Québec au gouvernement ! Ce spectre est l'occasion de revenir sur les origines de la nationalisation de cette richesse liquide.



JEAN-FRANÇOIS VEILLEUX
HISTORIEN

LES PREMIERS PAS

La Mauricie est un pionnier dans le développement de l'hydroélectricité, notamment avec le barrage Shawinigan 1, construit de 1899 à 1909 par la compagnie Shawinigan Water and Power Company (SWP), fondée par des industriels canadiens et états-uniens en 1898. La SWP sera d'ailleurs pendant un demi-siècle la plus importante entreprise de production, de transport et de distribution d'électricité au Québec. En 1902, l'inauguration d'une ligne électrique pour relier les zones urbaines de la ville de Montréal devient « une première en Amérique pour ce qui est de la combinaison distance, tension et puissance ».

Dès le 9 mars 1933, avec la publication du manifeste politique de l'École sociale populaire, intitulé *Le Programme de restauration sociale*, une part de l'élite intellectuelle préconise la nationalisation de l'électricité. Sur le plan politique, cet appui provient surtout de la voix de certains députés libéraux tels que le docteur Philippe Hamel (1884-1954), Téléphore-Damien Bouchard (1881-1962) et Oscar Drouin (1890-1953), dans cet ordre.

LA MATURATION D'UN PROJET

Avec son courage politique et combattant la propagande des compagnies pri-

vées, le libéral Adélard Godbout (1892-1956) se fait élire Premier ministre du Québec en octobre 1939 en dénonçant ces grands monopoles (ou trusts) qui représentent selon lui une « dictature économique crapuleuse et vicieuse ». Avant la fin de son mandat, il crée la Commission hydroélectrique du Québec, le 15 avril 1944. C'est en quelque sorte la naissance d'Hydro-Québec, et une première nationalisation permet à l'État québécois de prendre le contrôle de la Montreal Light, Heat and Power, qui exerçait un monopole impopulaire et décrié sur la vente d'électricité et de gaz dans la région de Montréal. Coût : 4,5 millions sur trois ans.

Hydro-Québec a une double mission : la rentabilité économique, mais aussi une certaine mission sociale, notamment grâce aux redevances annuelles qu'elle doit verser à l'État. Toutefois, il faut attendre la Révolution tranquille à partir de juin 1960 pour que ce projet puisse véritablement prendre son envol et servir enfin les intérêts québécois.

LA FIN DE L'ALIÉNATION ÉNERGÉTIQUE

Avec l'arrivée du gouvernement libéral de Jean Lesage comme premier ministre du Québec et son « équipe du tonnerre », l'État québécois opère un virage important vers davantage d'autonomie et de prise en charge des affaires sociales. C'est lors d'un lac-à-l'épaule avec ses députés, les 4 et 5 septembre 1962, que Lesage décide de déclencher des élections anticipées à caractère référendaire, en novembre 1962, sur le thème précis de la nationalisation de l'hydroélectricité avec le célèbre slogan « Maintenant ou jamais

– Maîtres chez nous », une étape-clé dans le développement de la Révolution tranquille.

Aussitôt devenu le nouveau ministre des Richesses naturelles, René Lévesque demande au jeune avocat Jacques Parizeau de crédibiliser le projet au niveau économique et sur le plan financier. Afin d'assurer le succès du projet et de ne pas dépendre des banques canadiennes, Parizeau se rend à New York pour rencontrer Wall Street. Il rassure les investisseurs et demande 303 millions de dollars, et on lui offre finalement un premier crédit de 350 millions. La négociation aura duré seulement 25 minutes. C'est un moment historique.

Quelques semaines après l'obtention d'un mandat majoritaire par le Parti libéral, le 28 décembre 1962, jour de la fermeture des marchés afin d'éviter la spéculation, Hydro-Québec dépose son offre publique d'achat pour 604 millions de dollars (environ cinq milliards en dollars constants). Les compagnies rechignent, mais acceptent finalement. Le 30 avril 1963, Hydro-Québec acquiert les actions de 11 importantes compagnies privées d'électricité. Le 1^{er} mai, Hydro-Québec devient propriétaire au nom de cinq millions de Québécois, et est l'une des plus grosses entreprises au Canada. C'est le début officiel de la nationalisation de l'électricité. L'Ontario l'avait déjà fait en 1906-1907, c'était maintenant à notre tour de nous enrichir considérablement et de propulser de nombreux francophones à des postes d'influence tout en développant une expertise aujourd'hui reconnue partout dans le monde.

LA FIERTÉ DU QUÉBEC

Le Québec fait alors preuve d'innovation technologique afin d'exploiter les ressources durables de son territoire. En 1965, Hydro-Québec met au point la première ligne commerciale à 735 000 volts pour relier les centrales du complexe Manic-Outardes aux régions urbaines de Québec et de Montréal. Pour amener l'électricité, l'ingénieur Jean-Jacques Archambault doit hausser le niveau de la tension, alors il invente la ligne à haute tension kV, qui est une première mondiale et suscite l'intérêt de la communauté internationale.

Autre exemple, le barrage Manic-5, mis en service en 1970 et rebaptisé barrage Daniel-Johnson (longueur de 1 314 mètres, capacité initiale de 1 292 mégawatts), est encore aujourd'hui le plus grand barrage à voûtes et contreforts du monde ! Hydro-Québec est rapidement devenue le navire amiral de notre développement. Aujourd'hui, cette entreprise est la championne mondiale de son secteur en plus de gérer la plus grande réserve d'énergie propre de tout le continent. Ainsi, l'audace québécoise et notre ingéniosité collective nous ont permis de nous démarquer et de nous affirmer comme nation. Il ne faut pas oublier qu'Hydro-Québec est une preuve que nous pouvons nous tenir debout. 🇵🇸

SOURCES DISPONIBLES
au gazettemauricie.com





CHANGE LE MONDE

UNE OEUVRE À LA FOIS

14^e ÉDITION

15 avril au 18 mai 2025

AU MUSÉE POP DE TROIS-RIVIÈRES

Une initiative du Comité de Solidarité / Trois-Rivières liant l'art, l'éducation et la société

Venez découvrir les créations artistiques engagées issues de 11 groupes participants des milieux scolaires et communautaires de la région. Visites guidées offertes gratuitement sur réservation.

VERNISSAGE

15 avril de 16h30 à 18h

Au Musée POP de Trois-Rivières

Entrée libre

 cmof.ca

INFORMATIONS

Richard Grenier

Coordonnateur des projets et des partenariats internationaux

richard.grenier@cs3r.org

 [comitedesolidarite](https://www.facebook.com/comitedesolidarite)

Ce projet est rendu possible grâce à la participation financière du Ministère des relations internationales et de la Francophonie du Québec et du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés du Gouvernement du Canada.



Financé en partie par le gouvernement
du Canada par le biais du programme
Nouveaux Horizons pour les aînés



Nos médias de masse et la guerre Israël-Gaza

Dans le traitement de l’information, se peut-il que les médias de masse considèrent de façon différenciée, selon le groupe auquel elles appartiennent, des personnes victimes d’exactions ? C’est l’une des idées avancées en 1988 par Edward Herman et Noam Chomsky dans leur essai *La fabrication du consentement*, qui traite notamment de la couverture de la guerre du Vietnam par les médias américains.

JEAN-CLAUDE LANDRY
COLLABORATEUR



Les résultats d’une vaste enquête journalistique réalisée pour valider ou non cette hypothèse ont récemment été publiés par le magazine web *Pivot*. Le journaliste Sam Harper a, pour ce faire, répertorié et analysé tous les articles publiés sur la guerre Israël-Gaza entre le 7 octobre 2023 et le 7 octobre 2024 par les quatre plus grands médias écrits francophones au Québec à savoir *Le Devoir*, Radio-Canada, le *Journal de Montréal* et *La Presse*.

LA PERSONNALISATION DES VICTIMES
Selon Sam Harper, l’une des questions que l’on doit se poser quand on analyse ces articles est celle que propose Philippe de Grosbois, auteur du livre *La collision des récits : le journalisme face à la désinformation* : avec qui nous y invite-t-on à faire preuve d’empathie ?

Or, l’analyse des textes révèle, selon le journaliste, une approche plus personnelle lorsqu’il s’agit des victimes israéliennes, notamment celles du 7 octobre 2023. Quand il s’agit de celles-ci, on précise leur nom et leur profession et on parle de leur famille et de leur milieu de vie, alors que, dans le cas des vic-

times palestiniennes, les informations, plus anonymes, sont plus de l’ordre des chiffres et des statistiques.

L’USAGE DE CERTAINS TERMES
La mention, pertinente, du terme « massacre » pour rendre compte de l’assaut mené par le Hamas le 7 octobre 2023 n’est toutefois pas reprise pour qualifier le sort des civil-es palestinien-nes décédés sous les bombes israéliennes. On préfère, affirme l’étude, parler de morts quand il est question d’« incidents » ou de « frappes » de l’aviation israélienne. On utilise donc des termes qui invalident en quelque sorte l’intention meurtrière et la violence de l’armée d’Israël qu’on applique pourtant à l’attaque du 7 octobre 2023 du Hamas.

Le terme « génocide » est pour sa part sous haute surveillance. En dépit du fait que des organismes aussi crédibles qu’Amnistie internationale, Human Rights Watch et Médecins sans frontières qualifient de « génocide » les attaques répétées d’Israël à Gaza, les directions des médias analysés par Sam Harper se montrent très « frileuses » devant ce terme. « Si tu prends cet intervenant, sache qu’il ne peut pas dire le mot “génocide” », s’est fait dire un journaliste d’une grande salle de rédaction québécoise. Les directions justifient ce choix éditorial par le fait, rapporte l’étude, qu’aucune instance judiciaire internationale n’a officiellement reconnu à ce jour qu’il y a un génocide. Pourtant,

dans un jugement intérimaire sur le sujet, la Cour internationale de justice a jugé « plausible » que certains droits des Palestinien-nes de Gaza ne soient pas respectés, dont celui « d’être protégé-es contre les actes de génocide ».

L’ABSENCE DE MISE EN CONTEXTE
Pivot observe également, dans l’analyse des textes, une absence de mise en contexte de la guerre actuelle, comme si elle avait débuté avec l’attaque du 7 octobre. Cette absence peut être dangereuse pour la formation de l’opinion publique, affirme une journaliste rencontrée dans le cadre de l’enquête. On présente cette guerre comme une guerre d’autodéfense de la part d’Israël, alors que l’État hébreu est la puissance occupante et au surplus en rupture avec le droit international et allant à l’encontre des nombreuses résolutions de Nations Unies appelant à la fin de l’occupation illégale de la Palestine.

UNE ENQUÊTE EXHAUSTIVE ET D’AUTRES MÉDIAS SOUS LA LOUPE
Bien d’autres aspects de la couverture médiatique sont analysés dans le cadre de l’enquête, notamment le poids médiatique accordé aux morts de chaque camp, le traitements des colonies israéliennes de peuplement en Palestine et la présentation des chiffres du ministère de la Santé de Gaza relatifs aux victimes.

De plus, ce qu’a observé le journaliste d’enquête de *Pivot* dans les médias qué-

bécois n’est pas un cas unique. D’autres enquêtes témoignent d’une tendance similaire. À titre d’exemple, mentionnons une note interne de l’influent quotidien *New York Times* qui recommande à ses journalistes d’éviter les termes « génocide », « nettoyage ethnique » et « territoire occupé » et aussi de ne pas utiliser le mot « Palestine » « sauf dans de très rares cas ».

Pour sa part, le réseau anglophone de Radio-Canada, faisant fi de sa politique générale sur l’utilisation des médias sociaux par ses journalistes, interdit à ses employé-es de partager sur les réseaux sociaux toute information concernant la guerre à Gaza que le radiodiffuseur public n’a pas lui-même relayée.

MAINTENIR UN ESPRIT CRITIQUE
Se peut-il, disions-nous en introduction, que les médias de masse considèrent de façon différenciée les personnes victimes d’exactions selon le groupe auquel elles appartiennent ? Et que cela contribue à « façonner » l’opinion publique ? La réponse est oui. Et parions que les chaînes d’information Al Jazeera, du Qatar, ou Al-Arabiya, d’Arabie Saoudite, proposent à leur auditoire un point de vue fort différent de celui qu’on nous propose.

Trente-sept ans après la publication de *La fabrication du consentement*, garder un esprit critique à l’égard des médias demeure donc toujours de mise. 🗞

La victime parfaite : un mythe ravageur

Dans les films, lorsqu’il est question d’agression sexuelle, c’est toujours le même scénario. On nous présente une victime fragile, bouleversée, qui crie et tente de se défendre face à un agresseur menaçant et sombre, dans une ruelle sale et mal éclairée. Dans la vraie vie, la réalité est tout autre.

RUTH CHARBONNEAU
INTERVENANTE PSYCHOSOCIALE



LE MYTHE DE LA VICTIME PARFAITE
Depuis des lustres, la société, par ses standards, impose aux personnes victimes d’entrer dans un certain cadre afin d’avoir le « privilège » d’être entendues et crues. Pour être considérées comme « crédibles », ces personnes doivent être émotives (mais pas trop quand même, sinon ça a l’air hystérique), avoir dénoncé l’agression immédiatement après l’incident, avoir crié et lutté contre la personne qui agressait, avoir une moralité irréprochable (ne pas avoir bu ni consommé de drogue, ne pas avoir porté des vêtements trop osés), etc.

LE PROBLÈME AVEC CE MYTHE
Le problème avec l’idée de la victime parfaite est que cela entraîne, dans la majorité des cas, un fort sentiment de culpabilité chez les victimes. En aucun cas il ne devrait être question de « bien réagir » ; il s’agit d’actes de violence qui laissent des marques, des cicatrices, et chaque personne devrait être accueillie selon sa réalité propre.

Mais il y a plus encore, parce que ce mythe laisse sous-entendre que si une victime ne réagit pas de manière « par-

faite », elle est en partie responsable de ce qui s’est passé. Le courant de pensée entourant le mythe de la victime parfaite contribue au maintien d’une sorte de flou moral qui permet aux personnes qui agressent de se déresponsabiliser en disant : « Si c’était si grave, la victime aurait dénoncé l’agression rapidement » ; « Comme la personne ne s’est pas défendue ou n’a pas pleuré, j’ai cru qu’elle aimait ça » ; « La personne était habillée tellement sexy que j’ai cru qu’elle en avait envie », et ainsi de suite.

Ce mythe nous fait oublier que l’unique responsable d’une agression sexuelle, c’est l’agresseur ou l’agresseuse. Et ce, peu importe comment la victime a réagi ou quand elle a décidé de parler. En refusant d’admettre la responsabilité totale de l’agresseur ou l’agresseuse, ce mythe crée un terrain fertile à la propagation de la culture du viol et au maintien de l’oppression sur les victimes.

DÉCONSTRUISONS LE MYTHE AVEC LA NOTION DE CONSENTEMENT SEXUEL

Le mythe de la victime parfaite impose des critères irréalistes sur la manière dont une victime devrait réagir pour être crue et entendue. Mais ce mythe ne tient pas la route face à un principe fondamental : le consentement sexuel. Mais pourquoi ? Tout simplement parce que le consentement est LE critère qui permet d’établir si un contact ou une relation de nature sexuelle a été voulu ou non. Peu

importe si une victime a crié, s’est défendue, a porté plainte tout de suite ou non : si elle n’a pas donné un consentement clair, libre, éclairé et enthousiaste, alors il y a eu agression. Reprenons les exemples que nous avons donnés précédemment afin de les déconstruire.

« Elle n’a pas dit non clairement, donc ce n’est pas une agression. »

Faux ! La notion de consentement repose sur la présence d’un OUI clair et enthousiaste. Une victime peut être figée sous le choc de l’agression, paralysée par la peur, incapable de réagir. En aucun cas, si une personne fige ou ne fait rien, cela signifie qu’elle consent, c’est même le contraire ! Une personne qui consent agit avec enthousiasme et répond volontairement et positivement à des avances !

« Elle n’a pas essayé de se défendre, donc elle devait être d’accord. »

Faux ! Pour être valide, le consentement doit être libre. Or, dans une situation où une personne a peur, est en état de choc ou sous la domination d’une autre –autre, il est fréquent qu’elle tombe en mode freeze (sidération). On ne peut consentir quand une personne nous menace, nous harcèle ou si l’on vit quelque forme que ce soit de pression. L’absence de résistance ne témoigne jamais d’un accord.

« Elle avait bu, elle était habillée sexy, elle flirtait... elle l’a provoqué. »

FAUX, FAUX et encore FAUX ! Le consentement doit être clair, libre, éclairé et enthousiaste. Une personne qui est intoxiquée n’est pas en mesure de donner un consentement valide, puisque qu’elle ne peut prendre une décision en pleine connaissance de cause. Et aucun vêtement, aucun comportement, aucune attitude ne justifie une agression.

REMETTONS LA FAUTE LÀ OÙ ELLE DOIT ÊTRE
Le mythe de la victime parfaite sert souvent à déresponsabiliser des personnes qui ont commis une agression en déplaçant le débat pour qu’il porte sur la réaction de la victime. Il faut que ce soit clair : l’unique responsable d’une agression sexuelle, c’est l’agresseur ou l’agresseuse.

La seule vraie question à poser est : y avait-il un consentement clair, libre, éclairé et enthousiaste ? Si la réponse est non, alors c’est une agression. Peu importe la suite des événements, peu importe le comportement de la victime. Démolir le mythe de la victime parfaite, c’est rappeler que l’important, ce n’est pas comment la victime réagit, mais ce que l’agresseur ou l’agresseuse a fait. 🗞

PROGRAMME ALLOCATION-LOGEMENT

de la Société d'habitation du Québec

OBTENEZ UNE AIDE FINANCIÈRE POUR PAYER VOTRE LOGEMENT.

- ✓ Vous avez un faible revenu?
 - ✓ Vous avez au moins un enfant à charge ou vous avez 50 ans ou plus?
- Vous pourriez recevoir jusqu'à 170 \$ par mois pour vous aider à payer votre logement.

Deux options s'offrent à vous pour faire une demande d'allocation-logement:

1. Faites votre demande à ce site web revenuquebec.ca, en accédant à Mon dossier.
2. Téléchargez les formulaires à remplir à revenuquebec.ca/programme-allocation-logement.

Ce programme est financé par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Période du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025

Situation familiale	Revenu annuel maximal*
Personne seule de 50 ans ou plus	24 440 \$
Couple sans enfant dont au moins une des deux personnes est âgée de 50 ans ou plus	33 540 \$
Couple avec un enfant	40 740 \$
Famille monoparentale avec un ou deux enfants	40 740 \$
Couple avec deux enfants ou plus	46 640 \$
Famille monoparentale avec trois enfants ou plus	46 640 \$

*Pour une personne, un couple ou une famille qui utilise 80 % ou plus de son revenu familial pour se loger.

Cette page publicitaire est une initiative inscrite dans le cadre de l'entente sectorielle en développement social en Mauricie avec la contribution financière du gouvernement du Québec.



Suggestions littéraires



MARIE LABROUSSE
COLLABORATRICE

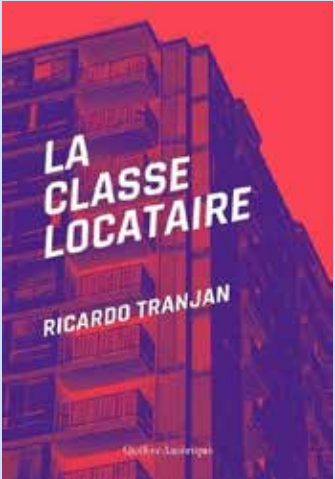
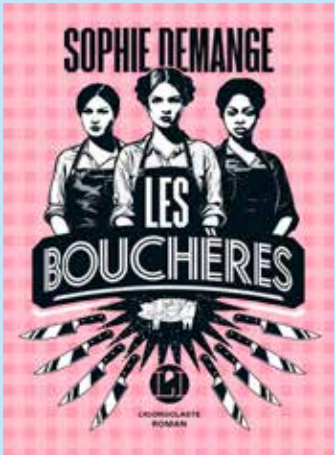


**LES BOU-
CHÈRES,**
**Sophie De-
mange,**
éditions
L'Iconoclaste

Un roman qui frappe fort sans renier son ton léger. Trois jeunes femmes, qui ont toutes été victimes de la violence masculine plus tôt dans leurs vies, ouvrent une boucherie dans un petit quartier tranquille. Or, plusieurs hommes puissants et abusifs commencent à disparaître mystérieusement autour d'elles... Malgré quelques maladresses d'écriture, ce premier roman se dévore quasiment d'une traite et aborde des sujets graves d'une manière très cathartique. Par les temps qui courent, on en a bien besoin.

**LA CLASSE
LOCATAIRE,**
**Ricardo Tran-
jan,**
**éditions Québec
Amérique**

Une analyse de la crise du logement par l'économiste politique Ricardo Tranjan, sous l'angle de la lutte des classes. Selon l'auteur, la crise du logement qui frappe actuellement le Canada ne relèverait pas tant d'un système mal conçu et mal géré par les politiques, mais serait au contraire pensée comme telle et volontairement entretenue par les élites possédantes afin de maintenir leur domination. Un léger glissement de regard bien utile pour approfondir la réflexion sur un enjeu majeur, et pour développer les moyens à mettre en œuvre pour que chacun-e ait accès à un logement décent.



**RESSOURCES : UN DÉFI
POUR L'HUMANITÉ,**
Philippe Bihouix et Vincent Perriot,
éditions Casterman

Cette bande dessinée en rappelle beaucoup une autre, *Le monde sans fin*, de Christophe Blain et Jean-Marc Janco-vici (éditions Dargaud, 2002), autant par son sujet que par l'approche de celui-ci. Les auteurs, un ingénieur et un écrivain de science-fiction, y analysent la course à la croissance continue et l'exponentielle gourmandise en ressources qui en découle. Si le sujet n'est pas neuf, il mérite qu'on s'y attarde encore et encore, et ce d'autant plus que cette BD le fait avec un grand dynamisme narratif.



LA MAURICIE,
Émilie Rivard et Julie Fontaine Ferron,
éditions Québec Amérique

La collection jeunesse « Sa[voir] », des éditions Québec Amérique, se consacre à présenter une à une les régions du Québec. Ce mois-ci, c'est (enfin) la Mauricie qui se retrouve à l'honneur ! Bien que court (32 pages), ce petit documentaire aborde une variété de sujets : histoire, géographie naturelle et humaine, activités, anecdotes cocasses... Parfait pour donner aux enfants un aperçu de la région. *Dès 8 ans.*



Le film *La comtesse de Sainte-Cécile*, produit, réalisé et écrit par le trifluvien Jean Boileau est en lice au Made here film festival à Burlington au Vermont. En attendant de pouvoir le visionner, nous vous invitons à re-lire l'article de notre journaliste David Leblanc qui a tracé un portrait de cet artiste trifluvien au gazettemauricie.com.

**Vous nous lisez !
On vous lira !**

Votre publicité ici !

ventes@gazettemauricie.com
gazettemauricie.com
819 375-4012



Voxgazette
.com

**CALENDRIER
des événements
de la Mauricie
et des environs**

**CE MOIS-CI
EN VEDETTE :**



25 AVRIL 2025

**Service ADN :
Accompagnement
en droit notarial**

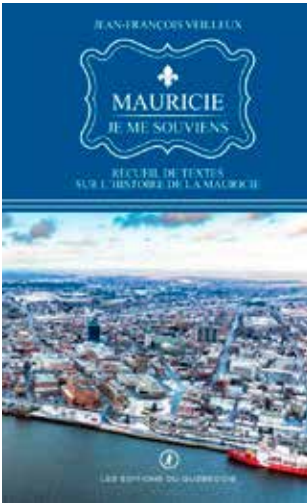
Conférencières :
Me Amélie Corriveau, notaire
Malorie Lafrenière, parajuriste
Lieu : restaurant Four à Bois,
329, rue Laviolette,
Trois-Rivières
Heure : 9h45 suivi du diner
Tarif : 20 \$ (membre) / 25 \$ (non-membre)
Inscription : obligatoire
avant le 23 avril.

11 AVRIL 2025

**Lancement du livre *Mauricie,
je me souviens***

5 à 7 avec l'auteur !
Auteur :
Jean-François Veilleux, historien
Lieu : SSJB, 3239,
rue Papineau, Trois-Rivières
Tarif : entrée gratuite !
Bienvenue à toutes et à tous !

Ce lancement de livre est un événement organisé par l'auteur en collaboration avec Les Éditions du Québécois et *La Gazette de la Mauricie*.



**Précommandez votre exemplaire
d'ici le 23 avril** et bénéficiez
d'un prix spécial
de 22,50 \$ pour
les lecteur-trices de
La Gazette. Livre en vente
à 25 \$ lors du 5 à 7.
Pour précommander
votre exemplaire :
gazettemauricie.com/lancement

SPECTACLES À VENIR

SPECTACLESHAWINIGAN.CA

BILLETTERIE 819 539-6444

HEURES D'OUVERTURE

MER	9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30	DIM	FERMÉE
JEU	9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30	LUN	FERMÉE
VEN	9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30	MAR	FERMÉE
SAM	12 h à 16 h		

AVRIL 2025					
JEU 3	20 h	Avec pas d'casque Avec pas d'casque	COMPLET	Chanson	MCFB 44,00 \$
VEN 4	20 h	Bachelor		Théâtre	CDA 45,00 \$
SAM 5	20 h	Danse Lhasa Danse PPS Danse		Chanson	CDA 48,00 \$
JEU 10	20 h	Jeannot Bournival Western Paillettes		Chanson	MCFB 35,00 \$
VEN 11	20 h	Anthony Kavanagh Happy		Humour	CDA 47,00 \$
SAM 12	20 h	Guylaine Tanguay C'est ma vie		Chanson	CDA 53,00 \$
JEU 17	20 h	Mélanie Couture Ça change toute		Humour	CDA 38,00 \$
JEU 24	20 h	Cindy Bédard J'dis ça à personne		Chanson	MCFB 39,00 \$
VEN 25	20 h	Moi... et l'autre		Théâtre	CDA 65,00 \$
MAI 2025					
VEN 2	20 h	Jonathan Roy Symphony of Doubts		Chanson	CDA 53,00 \$
SAM 3	20 h	Jacques Michel Seul à seuls	COMPLET	Chanson	MCFB 45,00 \$
DIM 4	16 h	Broadway en lumière		Variété	CDA 54,00 \$
JEU 8	20 h	Frétillant et Agile Un conte de Jocelyn Sioui		Théâtre	MCFB 41,50 \$
VEN 9	20 h	Mado Lamotte Mado - La bitch joyeuse		Variété	CDA 40,00 \$
SAM 10	20 h	Paul Piché Sur le chemin des incendies		Chanson	CDA 52,00 \$
JEU 15	20 h	Joe Bocan Insoumise		Chanson	MCFB 45,00 \$
VEN 16	20 h	Dan Bigras Cette voix: Dan et Gerry, notre histoire		Chanson	CDA 49,00 \$
SAM 17	20 h	Guillaume Pineault Vulnérable	SUPPLÉMENTAIRE	Humour	CDA 39,00 \$
VEN 23	20 h	Le dîner de cons	COMPLET SUPPLÉMENTAIRE	Théâtre	CDA 70,00 \$
SAM 24	20 h	Rosalie Vaillancourt MILF	SUPPLÉMENTAIRE	Humour	CDA 39,00 \$
JEU 29	20 h	Messmer 13Hz		Variété	CDA 56,00 \$
SAM 31	20 h	Ariane Roy	FORMULE DEBOUT	Chanson	MCFB 32,00 \$
JUILLET 2025					
JEU 3	20 h	Mike Beaudoin Acharné - En rodage		Humour	MCFB 32,00 \$
JEU 10	20 h	JF Otis En rodage		Humour	MCFB 35,00 \$
JEU 17	20 h	Jo Cormier Esquisse - En rodage		Humour	MCFB 35,00 \$
JEU 24	20 h	Maude Landry En rodage		Humour	MCFB 37,00 \$
JEU 31	20 h	Jerry Tremblay Searching for love		Humour	MCFB 35,00 \$
AOÛT 2025					
JEU 7	20 h	Chantal Lamarre Steppettes et cornemuse - En rodage		Humour	MCFB 36,00 \$
JEU 14	20 h	Richardson Zéphir Punch Créole - En rodage		Humour	MCFB 35,00 \$



Centre des arts de Shawinigan
2100, boulevard des Hêtres
Shawinigan (Québec) G9N 8R8

Maison de la culture Francis-Brisson
15, avenue de Grand-Mère
Shawinigan (Québec) G9T 2G1

Le cerveau en harmonie : *Prismaphonik*, quand la musique devient lumière

Anthony Gagnon Boisvert et William Simard sont amis de longue date et ont toujours nourri des projets communs. Musiciens de formation et passionnés par le son, c’est durant la pandémie qu’ils ont conçu *Prismaphonik*. L’idée a émergé de l’envie partagée d’explorer les liens entre la musique, la lumière et l’espace, dans une approche à la fois artistique et technologique.



ANNE-SOFIE BATHALON
JOURNALISTE

UN DUO COMPLÉMENTAIRE

Anthony Gagnon Boisvert détient une formation en sonorisation et excelle dans le travail manuel. Son expertise technique lui permet de manipuler et d’adapter les équipements nécessaires à la réalisation de leurs ambitions créatives. William Simard, quant à lui, possède une formation de deuxième cycle en musique et s’intéresse autant au son qu’aux lumières. Curieux et autodidacte, il s’est plongé dans l’apprentissage de la programmation informatique afin de donner vie à leurs idées.

C’est d’ailleurs William qui est à l’origine du concept de l’installation. Alors que tout tournait au ralenti durant la pandémie, les deux artistes ont profité de cette pause forcée pour approfondir leurs recherches et structurer leur projet. Cette période leur a permis d’expérimenter sans contrainte, en testant diverses techniques et approches avant d’arriver à une première version fonctionnelle de *Prismaphonik*.

UNE ŒUVRE MULTIMÉDIA IMMERSIVE ET INTERACTIVE

Les deux artistes expliquent que, bien qu’ils aient développé *Prismaphonik* ensemble tout au long du processus de création, leurs forces respectives les ont naturellement amenés à se répartir les tâches. Anthony s’est concentré sur le développement technique, la mise en place des équipements et la sonorisation, tandis que William s’occupait davantage de l’aspect conceptuel, de l’algorithme et de l’expérience visuelle. Cette synergie entre leurs expertises complémentaires a donné naissance à une œuvre qui fusionne rigueur technologique et sensibilité artistique.

Prismaphonik est une œuvre multimédia puisqu’elle intègre plusieurs médiums, notamment le son et la lumière. « Une chose qui était importante pour moi, c’était que la lumière devait être un instrument. Il fallait qu’elle ait un sens précis. C’est là que j’ai commencé à m’intéresser au lien entre les couleurs et les notes de musique, les fréquences. Et finalement, j’ai développé un algorithme qui traite cette musique en temps réel pour générer des motifs lumineux », explique William.



PHOTO : GRACIEUSETÉ FREDÉRIC LAVOIE

La synergie entre les expertises complémentaires d’Anthony Boisvert et de William Simard, le duo créatif de *Prismaphonik*, a donné naissance à une œuvre qui fusionne rigueur technologique et sensibilité artistique.

L’algorithme repose sur la superposition du cercle chromatique et du cycle des quintes, une approche qui permet de traduire la musique en une expérience visuelle cohérente. Les variations lumineuses ne sont donc pas aléatoires mais bel et bien le reflet des fréquences sonores et de l’harmonie musicale.

On invite les visiteurs et visiteuses à circuler à travers l’installation et à écouter la musique. Anthony, qui signe les arrangements musicaux, explique que chaque colonne en forme de prisme de l’installation représente un instrument et que l’ensemble des prismes forme un orchestre. « La personne peut entendre un seul instrument si elle s’approche, et l’orchestre au complet si elle s’éloigne », dit-il.

UNE INSPIRATION TIRÉE DE LA SYNESTHÉSIE

En entrevue, William explique s’être inspiré de la synesthésie. La synesthésie est un phénomène neurologique où le cerveau établit des connexions inhabituelles entre différentes aires sensorielles. Normalement, chaque sens est

traité séparément par des régions spécifiques du cerveau, mais chez les synesthètes, ces zones communiquent entre elles, ce qui entraîne une activation croisée involontaire. Ainsi, lorsqu’un stimulus est perçu par un sens, une réponse automatique et simultanée se produit en lien avec un autre. Cette particularité découlerait d’une connectivité neuronale accrue ou d’une modulation atypique des signaux sensoriels qui influencent la perception sans nécessiter un effort conscient. Il ne s’agit pas d’un trouble ou d’une pathologie, mais d’une organisation particulière du cerveau dont seulement 4 % à 5 % de la population mondiale bénéficierait. Dans *Prismaphonik*, c’est le type de synesthésie musique-couleur qui est exploité, puisque les sons ou les notes musicales évoquent des couleurs (on parle parfois de « musique visuelle »).

Anthony se remémore un moment marquant où il a vu une enfant de huit ou neuf ans interagir avec l’œuvre. « Elle était synesthète et, dos aux prismes, elle était capable de nommer les cou-

leurs qu’elle entendait. C’était impressionnant ! William voyait ça depuis le début, comme s’il y avait un côté très naturel à ça. »

UNE EXPOSITION ITINÉRANTE EN PLEINE EXPANSION

L’œuvre est composée de 12 prismes lumineux configurés en fonction du lieu d’exposition. Cette exposition ambulante permet donc une expérience unique qui varie selon le lieu où elle est installée. *Prismaphonik* a déjà été exposée à plusieurs endroits, notamment à la Place des Arts de Montréal pour le 13^e événement Luminothérapie du Quartier des spectacles, à l’esplanade du Pôle culturel de Chambly et au parc Daniel-Johnson de Granby durant le temps des fêtes en 2021. Plus récemment, le duo est revenu d’Orlando, en Floride, où *Prismaphonik* a été présentée au Luminary Green Park.

À travers ces différentes expositions, l’œuvre continue d’évoluer et de captiver les gens, ce qui témoigne du potentiel infini de l’exploration sonore et lumineuse.



« Être mentore en arts visuels pour les jeunes dans le cadre du projet Passerelles m’a apporté une profonde inspiration. Voir leur créativité s’épanouir à travers nos rencontres et culminer dans une exposition m’a rappelé à quel point l’art est un vecteur de connexion, d’expression et de transformation. »



LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 17

L’art au service du vivre ensemble

Le marais, d'Emmanuelle Dyotte : eaux troubles et vision claire

Emmanuelle Dyotte offrait cet hiver son premier roman, *Le marais*, aux éditions La Mèche. Dans ce récit où s'entremêlent des souvenirs croisés, Dyotte nous livre une courte histoire de relations passionnelles et destructrices.



ALEXIS LAMBERT
COLLABORATEUR

SOUVENIRS CROISÉS

Une chorégraphe sans nom se remémore un musicien talentueux, tourmenté et excentrique. Désigné par l'initiale T, cet homme blessé et adoré léchait ses blessures grâce à l'alcool, à la drogue et à la promiscuité. La narratrice pense être la dernière femme à avoir partagé sa vie. Toutefois, aux funérailles de cet homme qu'elle a tant aimé, elle rencontre M. Cette dernière a pris soin de T durant les derniers mois avant sa mort, point culminant d'une relation intermittente qui s'est déroulée sur plusieurs périodes.

C'est en voulant faire une chorégraphie sur l'histoire de T que la narratrice imagine et recolle les fragments de souvenirs de cet homme et de sa dernière compagne. Au centre de ces réminiscences de ce que T et M ont partagé : les morts, les drogues, les femmes de T. On retrouve un homme dominé par son besoin de reconnaissance, un marginal qui s'agrippe à l'art comme à un moyen de survie.

Le drame réside pourtant dans le riche amour que se portent M et T, car leur relation les mène ultimement à l'autodestruction. M est pour T ce qu'elle veut, mais pas ce dont elle a besoin, et il en est de même pour T face à M.

UN MARAIS EN SURFACE

Le marais m'a séduit dès les premières pages. Emmanuelle Dyotte y utilise une épigraphe de Milan Kundera en introduction de son œuvre. Ensuite, la présentation de T constitue un magnifique passage qui donne le ton : « L'homme des foules ne peut quitter les lieux publics puisqu'il n'a pas d'espace privé vers lequel revenir. Il est condamné à l'errance. »

C'est par la suite que les choses se corsent. Le livre est assez court mais beaucoup de choses s'y passent. Plusieurs épisodes ajouteraient de la profondeur aux personnages, mais l'autrice reste en surface : des expériences de deuil racontées sous divers angles, la racine du malheur située dans une difficile relation père-fils. Dyotte évoque ces thèmes universels sans les creuser suffisamment. Le fil d'Ariane, plus conceptuel que narratif, rend la compréhension ardue, laissant un sentiment de désorientation littéraire.

Dans le grand univers d'une littérature de marginaux, l'histoire de T et de M s'essouffle au fil des pages. Il y a toutefois quelque chose de touchant chez ces deux êtres blessés, incapables de panser leurs plaies, qui s'aiment à leurs dépens. Dyotte sait faire valoir sa plume dans ce premier roman, tout en relevant son pari narratif. Dans l'épilogue, on constate que ce qu'elle veut démontrer se révèle bien exécuté. *Le marais* suscite cependant chez moi quelques réserves. En effet, Emmanuelle Dyotte a du potentiel, elle sait ce qu'est un bon roman.

Toutefois, dans ce premier roman, il manque l'étincelle qui ferait sortir cette œuvre du lot. Le roman atteint sa cible, certes, mais en cours d'écriture, l'autrice semble l'avoir oubliée ; elle s'est perdue

dans la narration éclatée de personnages introvertis. Le plus bel aspect du *Marais* consiste en la nostalgie : avec du recul, la souffrance devient ce qu'il y a de plus doux.



PHOTO : ALEXIS LAMBERT

Le marais, d'Emmanuelle Dyotte, est publié aux éditions La Mèche.

DU 3
AVRIL
AU 11 MAI
2025

EUGENIA REZNIK

LES RACINES
RÊVENT DE
FLEURS AUSSI

CENTRE D'EXPOSITION
LÉO-AYOTTE
CENTRE DES ARTS DE SHAWINIGAN • LEO-AYOTTE.CA

AU FOYER

LANA GREBEN
HOMO SCHEMATICUS
/ être sans VISAGE, sans
PERSONNALITÉ, sans GENRE

18 • LA GAZETTE DE LA MAURICIE

**ZONE
CAMPUS**
LE JOURNAL ÉTUDIANT DE L'UQTR

RADIO CAMPUS

CFOU 89.1 FM

Mystoires

En Mauricie et dans les environs, on retrouve une multitude de bâtiments patrimoniaux. Ils font de notre territoire un vivier patrimonial. Mais, connaissez-vous vraiment ces édifices qui font la fierté de notre région ?



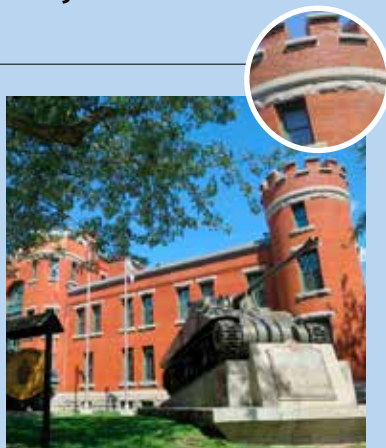
Où retrouve-t-on cet élément du patrimoine trifluvien ?
Solution dans la prochaine édition et dans la rubrique Jeux d'esprit au gazettemauricie.com

Solution du numéro précédent :

Le manège militaire. En 1896, le gouvernement de Wilfrid Laurier entreprend de développer la défense nationale du Canada et de financer la construction de manèges militaires dans les principales villes du pays. Celui de Trois-Rivières est érigé en 1905-06. Avant sa construction, le site, propriété des Ursulines de Trois-Rivières n'était qu'un vaste champ pris en étau entre les terrains du séminaire Saint-Joseph et le faubourg Sainte-Ursule. Lors du grand incendie de 1908, des centaines de sinistrés trouvent refuge pour la nuit dans le parc Champlain, dans la Commune, dans la salle de l'hôtel de ville, ainsi que dans le manège militaire. Son architecture néo-romane est inspirée des fortifications que l'on érigeait en Angleterre à la fin de l'époque romane. Un siècle après sa construction, en 2005, le manège reçoit le nom du Général-Jean-Victor-Allard, premier Canadien-français à atteindre ce grade militaire.



Visitez le <https://patrimoine3r.quebec>



27 avril 2024

13 h 10 - Conférence « Quand les Lumières clandestines du XVIII^e siècle s'immiscent dans les collections québécoises et canadiennes » par Kilyan Bonnetti.

14h15 - Conférence « Entre Montcalm et Voltaire, le curieux parcours de l'ingénieur François de Caire » par Michel Thévenin.

15h30 - Assemblée générale annuelle

Retour sur une belle soirée toute en couleur à Shawinigan

DAVID LEBLANC

JOURNALISTE MULTIPLATEFORME

Le 25 février dernier, le milieu communautaire de Shawinigan a eu droit à un gala qui sortait vraiment de l'ordinaire. L'édition 2025 de Nos luttes, nos exploits a fait vibrer une salle bondée à craquer ! Tout ça se passait à l'Espace Shawinigan, dans une ambiance festive inspirée de la Lucha Libre mexicaine.

Mais ce qui impressionnait le plus, c'était la réponse du public : plus de 300 personnes s'étaient donné rendez-vous pour faire partie de la fête. Cet événement unique s'est tenu lors de la Journée mondiale de la justice sociale, dans le but de célébrer la force, la résilience et l'engagement des organismes communautaires de Shawinigan et des alentours. Pendant toute la soirée, des combats sur le ring venaient symboliser les luttes sociales que mènent ces organismes chaque jour. Une métaphore originale et puissante, qui a su toucher tout le monde dans la salle.

Plusieurs prix ont été remis pour souligner le travail exceptionnel des femmes et des hommes qui, souvent dans l'ombre, travaillent d'arrache-pied pour bâtir un milieu encore plus inclusif et solidaire. Les finalistes et les lauréat-es de cette édition ont prouvé que le milieu communautaire de Shawinigan est plus fort que jamais – et ça, toute la salle l'a ressenti.

L'événement s'est terminé sous des applaudissements nourris, dans une ambiance de fête, remplie de discussions et de nouveaux liens créés sur place. Un gros bravo aux lauréat-es, aux bénévoles, aux partenaires et aux participant-es qui sont venu-es appuyer et soutenir ce milieu si important pour notre communauté. Merci aussi à Desjardins Centre-de-la-Mauricie pour son soutien indéfectible.

Comme on dit : à dans deux ans ! 9



PHOTO : DAVID LEBLANC

L'édition 2025 de Nos luttes, nos exploits a fait vibrer une salle bondée à craquer !

Vinylia : une nouvelle boutique de vinyles qui réinvente la solidarité

ANNE-SOFIE BATHALON

JOURNALISTE

Une nouvelle boutique de vinyles, qui propose à la fois des disques neufs et usagés, ouvrira ses portes au-dessus du bar le Zénob. Ce projet se décline en deux volets : une boutique physique et une boutique en ligne. Cette dernière réunira une variété de produits et de vendeurs et vendeuses, avec une particularité : pour vendre sur cette plateforme, les participant-es devront verser la moitié de leurs profits à un organisme sans but lucratif (OBNL) ou de bienfaisance.

À l'origine de cette initiative, Stéphane Carbonneau explique que l'idée lui est venue alors qu'il travaillait dans le milieu communautaire. « Le financement est un enjeu pour tous les milieux communautaires. Dans les organismes où je travaillais, on passait de 30 % à 40 % du temps à se concentrer sur cet aspect, tandis qu'on aurait pu mettre ce temps-là à offrir des services, qui est le but premier de tout organisme », explique-t-il.

Pour répondre à ce besoin, la plateforme ne se limitera pas aux vinyles : les gens pourront vendre une grande variété de produits au profit d'organismes. « Il va y avoir des artistes qui vont vendre leurs œuvres, des OBNL ou des gens qui vont vendre des produits, il va même y avoir de l'événementiel, c'est très large », précise Stéphane Carbonneau. Déjà près d'une ving-

taine de personnes se sont manifestées pour vendre sur la plateforme, et une dizaine d'OBNL ont été ciblés comme bénéficiaires des dons financiers ainsi générés.

D'ailleurs, *La Gazette* a été sélectionnée pour figurer parmi les organismes à but non lucratif qui pourront recevoir des dons qui lui serviront à poursuivre ses activités et à produire de l'information indépendante et régionale au service du bien commun !

DEUX LANCEMENTS À VENIR

Le lancement de la boutique physique se fera le lundi 14 avril au Zénob, tandis que la boutique en ligne sera officiellement inaugurée deux jours plus tard, le mercredi 16 avril, lors d'un 5 à 7 au Memphis Cabaret. Les deux événements sont ouverts au public et ne nécessitent aucune inscription.

UN « LABORATOIRE CRÉATIF »

Stéphane Carbonneau évoque également un « tournant naturel » qu'a pris son projet. En effet, une collaboration en matière d'événements musicaux s'est développée entre Vinylia et le Zénob. On annonce des événements musicaux, offrant ainsi un nouvel espace de découverte musicale avec des talents locaux. De plus, plusieurs productions acoustiques devraient voir le jour, et quelques-unes des performances enregistrées directement dans la boutique devraient être lancées le 14 avril prochain sur les réseaux sociaux. 9



C'est Stéphane Carbonneau qui est l'idéateur de la toute nouvelle boutique et plateforme vinylia.com.

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 19

La Formation adaptée préparatoire à l'emploi



ZACHARY BEAUDOIN
AGENT DE SÉCURITÉ



J'ai intégré le programme FAPE pour pouvoir accéder à une formation d'agent de sécurité. Ça m'a aidé à m'inscrire à la formation et à comprendre comment remplir des formulaires. J'ai vraiment tout aimé de la formation, tout était intéressant. Aujourd'hui, j'ai atteint mon but et je suis agent de sécurité chez King.



SANDRA LEMIEUX
CONSEILLÈRE MODE



J'ai adoré la formation, surtout les tests nous permettant de mieux se connaître. J'avais besoin d'outils pour garder mon travail plus longtemps. J'étais une personne impulsive et solitaire et le programme FAPE m'a permis de travailler sur ces aspects. Cela m'a permis plus tard de devenir gérante d'une boutique de vêtements. Aujourd'hui, je travaille à l'Entrepôt du jeans.



NOËLLA KASHINDI
PRÉPOSÉE À L'ENTRETIEN MÉNAGER



Après mon arrivée au Québec, j'avais besoin de me trouver un emploi. Je me suis inscrite à FAPE pour m'aider. J'ai beaucoup aimé les activités de groupe. On m'a aussi appris à surmonter ma timidité et j'ai pu pratiquer mon français. Je me trouve chanceuse, car rapidement, j'ai eu un emploi chez COMSEP pour faire les tâches d'entretien ménager.



DAVE LAFRENIÈRE-DALLAIRE
APPARETEUR EN LOISIRS



Je me sentais inutile et quand mon frère s'est inscrit à FAPE, j'ai eu un déclic. J'ai voulu me remettre en mouvement et en plus, FAPE m'a offert un abonnement au gym. J'y vais 5 fois par semaine depuis un an! J'étais introverti et anxieux. FAPE m'a aidé à surmonter ces défis. J'ai aimé les ateliers pratiques et j'ai appris comment fonctionnent la société et le marché de l'emploi. Je suis bien fier de travailler pour le Centre Jean-Noël Trudel!

Avec la participation financière de :

